Apophtegmes
des
Pères du désert

petite série thématique :

"Qu'il ne faut juger personne"



Textes parus dans
"La Vie Spirituelle",
Mai 1923
p 213-218
L'orthographe a parfois été légèrement modernisée

Il arriva un jour qu'un frère de la communauté de l'Abbé Élie, ayant commis une faute, fut chassé. Il s'en alla trouver l'Abbé Antoine à sa montagne. Lorsqu'il eut passé un certain temps auprès de lui, Antoine le renvoya à sa communauté. Mais celle-ci lui refusait l'entrée, et le pauvre moine dut revenir auprès d'Antoine. Le vieillard envoya alors quelqu'un à la communauté, lui dire :
"Un navire a fait naufrage en mer et perdu toute sa cargaison : il n'a pu être amené à terre qu'à grand-peine. Voulez-vous donc, en rejetant ce navire en mer, occasionner sa perte?"
La communauté, comprenant par là qu'Antoine jugeait le coupable digne du pardon, le reçut aussitôt.

Un frère avait péché; le prêtre lui ordonna de sortir de l'église. Alors Bessarion se leva et sortit avec lui, disant : "Moi aussi je suis pécheur."

L'Abbé Isaac, étant venu de son désert de la Thébaïde à la communauté des frères, en vit un qui se rendait coupable de quelque négligence, et, irrité, il le fit chasser du monastère. Mais lorsqu'il s'en retourna à son désert, il trouva à la porte de sa cellule l'Ange du Seigneur, qui lui dit : "Je ne te laisserai pas entrer." Et comme il priait l'ange de lui faire connaître le motif de cet arrêt, celui-ci répondit : "Dieu m'envoie te dire : Où ordonne-tu que j'envoie ce frère coupable que tu as condamné?" L'Abbé Isaac se repentit sur-le-champ de sa conduite, et dit en se prosternant : "J'ai péché, pardonne-moi." L'Ange répondit alors : "Lève-toi, Dieu te pardonne, mais prend garde à l'avenir à la dureté de coeur ; et pour les fautes légères qui échappent aux parfaits, remet-toi en volontiers au jugement de Dieu".

Un jour un frère de Scété fut trouvé en faute. Les Anciens, après s'être réunis, voulurent recourir aux lumières de l'Abbé Moïse, et l'envoyèrent prier de venir. Il refusa. Cependant, le prêtre lui ayant fait dire que l'assemblée des frères l'attendait, il vint, mais portant sur son dos une corbeille pleine de sable. Les frères venus à sa rencontre lui dirent: "Père, qu'est-ce que cela?" Le vieillard leur répondit : "Ce sont mes propres péchés. Ils me suivent par derrière, je ne les vois pas, et vous voudriez que je juge les péchés des autres?" Sur cette réponse, on décida de ne rien dire au frère et de lui pardonner.

L'Abbé Joseph interrogea un jour l'Abbé Pastor (= Poemen) en ces termes : "Que dois-je faire pour devenir un vrai moine?" Le vieillard lui répondit : "Si tu veux trouver le repos de ton âme en ce monde et en l'autre, en toutes circonstances dis-toi : Que suis-je ? et ne juge personne."
Un frère posa au même Abbé cette question : "Si un frère tombe en faute sous mes yeux, est-il bon que je taise sa faute?" Et le vieillard répondit: "Chaque fois que nous fermons les yeux sur les péchés de nos frères, Dieu ferme les yeux sur les nôtres ; et chaque fois que nous révélons leurs péchés, il se prépare à accuser les nôtres."

Un jour, dans un monastère, un frère ayant commis une faute grave, l'Abbé voulut consulter à ce sujet un anachorète qui depuis de longues années vivait dans une réclusion complète, non loin de là. Il alla le trouver et lui exposa le cas de ce frère. "Chassez-le du monastère, déclara le solitaire. Le frère ainsi chassé se retira dans une carrière, et là il ne cessait de pleurer. Or, il arriva que des moines qui allaient voir l'abbé Poemen, passèrent par cet endroit et entendirent ses gémissements. Ils descendirent dans la carrière, et, le trouvant plongé dans la plus amère douleur, ils lui conseillèrent d'aller trouver le solitaire qui l'avait fait chasser. Le frère n'y voulut point consentir et dit : "Je mourrai en ce lieu."

Dès qu'ils furent arrivés auprès de l'Abbé Poemen, les moines lui racontèrent la chose. Celui-ci leur dit : "Allez trouver ce frère et dites lui : "L'Abbé Poemen te demande." Le frère vint. Quand le vieillard l'aperçut dans cet abattement, il se leva, l'embrassa, et avec des manières affectueuses le pria d'accepter à manger. Il le consola de son mieux, puis envoya un de ses disciples au solitaire lui dire : "I1 y a bien des années que j'ai entendu parler de vous et que je désire vous voir; jusqu'ici notre paresse à tous deux a été cause que nous ne nous sommes jamais visités. Mais aujourd'hui voici que Dieu a fait naître une occasion et ainsi déclaré sa volonté; prenez donc la peine de venir jusqu'à moi (car l'Abbé Poemen ne quittait jamais sa cellule), afin que nous puissions enfin nous voir." Le Solitaire pensa en lui-même : Cette invitation n'a pu m'être adressée par le saint homme que sous l'inspiration de Dieu ; et il vint à l'Abbé Poemen. Lorsqu'ils se furent salués avec une joie réciproque, ils s'assirent, et l'Abbé Poemen dit : "Des hommes demeuraient l'un près de l'autre, ayant chacun un mort. Or, l'un d'eux quitta le sien pour s'en aller pleurer celui de son voisin." Le Solitaire comprit aussitôt ce que son interlocuteur voulait lui faire entendre, et, repentant de ce qu'il avait fait, il dit : "Poemen vit en haut au ciel, et moi, en bas sur la terre."

Un frère interrogea l'Abbé Poemen en ces termes : "Lorsque je garde la cellule, je ne tarde pas à être accablé par la tristesse et le découragement. Que faire?" Le vieillard répondit : "Ne méprisez ni ne condamnez personne ; dans vos discours ne blessez jamais la charité ; alors Dieu vous établira dans la paix, et dans un repos exempt de trouble."

Un jour dans une réunion les Pères de Scété discutaient le cas d'un frère coupable. Pour l'Abbé Pior, il se taisait. Au bout de quelque temps on le vit sortir, puis bientôt rentrer, mais portant sur les épaules un sac de sable, et sur la poitrine un autre sac également plein de sable, mais plus petit. "Qu'est-ce que cela?" lui demandèrent les Pères. "Le grand sac, répondit-il, ce sont mes péchés. Comme ils sont en grand nombre, je les ai mis sur mon dos, de peur que leur vue n'excite ma componction et mes pleurs. Le petit sac, ce sont les péchés de notre frère, et je les porte par devant pour les bien examiner et les juger. Je le confesse, il n'en devrait pas être ainsi. Ce sont plutôt mes péchés que je devrais porter devant moi, afin de les repasser dans mon coeur et de prier Dieu de me les pardonner. A ces paroles, les Pères s'écrièrent : "Cette voie est vraiment celle du salut."

Un Ancien a dit : "Si vous êtes chaste, ne jugez pas le fornicateur; autrement, vous tomberiez comme lui. Car celui qui a dit : "Ne commettez pas la fornication", a dit aussi : "Ne jugez point."

Un prêtre venait de temps en temps d'une basilique à la cellule d'un certain solitaire, pour y célébrer le saint Sacrifice et lui donner le corps du Seigneur. Un jour, quelqu'un vint trouver ce solitaire et porta auprès de lui une accusation grave contre le prêtre. Lorsque ce dernier se présenta comme de coutume pour célébrer le saint Sacrifice, le solitaire indigné ne lui ouvrit pas. Le prêtre se retira. Mais une voix se fit entendre au solitaire, qui disait : "Les hommes se sont arrogé le droit de juger pour moi." En même temps, comme ravi en extase, il vit un puits d'or, avec son seau et sa corde également d'or, et ce puits contenait une eau délicieuse. Un lépreux puisait de cette eau et la versait dans un vase. Le solitaire aurait bien voulu boire à ce vase, mais il n'osait parce que celui qui puisait était lépreux. La voix se fit alors entendre de nouveau : "Pourquoi, disait-elle, ne bois-tu pas de cette eau? Comment celui qui emplit le vase serait-il un obstacle? il ne fait que puiser et verser dans le vase." Alors le solitaire, rentrant en lui-même, comprit le sens de la vision : il appela le prêtre, et lui demanda de célébrer comme auparavant le saint Sacrifice.

Il y avait dans un monastère deux frères de très grande vertu, qui avaient mérité de contempler mutuellement le resplendissement surnaturel de leurs âmes. Il arriva un jour que l'un d'eux, ayant à sortir du monastère un vendredi dès le matin, vit quelqu'un qui mangeait. "Comment, lui dit-il, un vendredi vous mangez à cette heure?" Or, le lendemain, tandis qu'à l'ordinaire on célébrait la sainte messe, son frère, jetant les yeux sur lui, ne vit pas son âme resplendir comme de coutume. Il en fut contristé; et l'étant allé trouver dans sa cellule, il lui dit : "Qu'as-tu donc fait, mon frère ? Je n'ai pas vu aujourd'hui ton âme resplendissante comme à l'ordinaire de la grâce divine." - "Je n'ai conscience d'aucune faute, soit en acte, soit en pensée." - "N'aurais-tu pas tenu quelque propos offensant?" Se ressouvenant alors du reproche qu'il avait adressé : "Oui, dit-il, hier j'ai vu quelqu'un mangeant dès le matin, et je lui ai dit : "Vous mangez à pareille heure un vendredi !" voilà certainement mon péché; mais unis tes travaux aux miens pendant deux semaines et prions Dieu en commun qu'il me pardonne." Ils firent ainsi. Et les deux semaines écoulées, le frère vit de nouveau la grâce divine illuminer l'âme de son frère. Ils furent consolés, et rendirent grâces à Dieu, qui seul est bon.